

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EC/1907/2006 REACH

PRODUIT : **TECHNIPURGE[®] MHT**

Page : 1/4

CODE DE PRODUIT : **NOVA20**

DATE : 10 SEPTEMBRE 2021

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ :

DÉFINITION : COMPOUND DE NETTOYAGE POUR ÉQUIPEMENT D'INJECTION ET D'EXTRUSION

FOURNISSEUR & ADRESSE : **NICKERSON FRANCE**
Hélioparc 68 - Bât. Hesperos
68850 STAFFELFELDEN
Tél. 03 89 50 30 30

INFORMATION TECHNIQUE : **SERVICE COMMERCIAL**

INFORMATION SÉCURITÉ : **MONSIEUR FREDERIC NILSSON**

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

LE COMPOUND DE NETTOYAGE **TECHNIPURGE[®]** NE CONTIENT AUCUN COMPOSANT DANGEREUX SELON LA RÉGULATION EC N° 1272/2008 (CPL)

SA COMPOSITION INCORPORE DES MINÉRAUX INERTES, DES POLYOLÉFINES, ET DES COMPOSANTS CONSIDÉRÉS CONFIDENTIELS PAR LE PRODUCTEUR. SES COMPOSANTS SONT TOUS QUALIFIÉS COMME RECONNUS GÉNÉRALEMENT SANS DANGER (GRAS) PAR LA FDA.

COMPOSANTS DANGEREUX : AUCUN

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

DESCRIPTION DES RISQUES : **AUCUN**

INFORMATION SPÉCIALE SUR DES DANGERS PARTICULIERS POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT :
AUCUN

4. PREMIÈRES INTERVENTIONS DE SECOURS :

APRÈS INHALATION : **AUCUNE**

APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU : **SI LE PRODUIT EST EN FUSION, RINCER ABONDAMMENT À L'EAU ET APPELER LE MÉDECIN.**

APRÈS CONTACT AVEC LES YEUX : **IDEM**

APRÈS INGESTION : **IL N'Y A PAS D'EFFET SUR LA SANTÉ.**

INFORMATION POUR LE MÉDECIN : **-**

PRODUIT	TECHNIPURGE MHT
RÉFÉRENCE	NOVA20

5. MESURES POUR LUTTER CONTRE LE FEU :

- AGENT D'EXTINCTION
 - POUDRE SÈCHE
 - EAU PULVÉRISÉE
 - AGENTS SPÉCIAUX D'EXTINCTION
 - AUCUN
 - RISQUE SPÉCIAUX CAUSÉS PAR LE MATÉRIEL, SA PRÉPARATION, SES PRODUITS DE COMBUSTION, OU
 - DÉGAGEMENT DE GAZ : COMME AVEC TOUT POLYMÈRE, LA COMBUSTION INCOMPLÈTE
PEUT DÉGAGER DU MONOXYDE DE CARBONE
- ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAUX : AUCUN
- INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :
-

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

- PRÉCAUTION LIÉE AUX PERSONNES :
 - NE S'APPLIQUE PAS
 - PRÉCAUTION LIÉE À L'ENVIRONNEMENT :
 - NE S'APPLIQUE PAS
 - MÉTHODE DE NETTOYAGE ET D'ÉVACUATION
 - UTILISER DES MOYENS MÉCANIQUES
-

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

TRANSPORT : PEUT ÊTRE TRANSPORTÉ COMME TOUTE RÉSINE THERMOPLASTIQUE

MAGASIN : LE MAGASIN DOIT ÊTRE SEC ET NORMALEMENT VENTILÉ.

8. LIMITES À L'EXPOSITION & L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL

- INFORMATION SUR DESIGN ET SYSTÈME TECHNIQUE : NE S'APPLIQUE PAS
- COMPOSANT ET LIMITES NÉCESSAIRES À OBSERVER DANS LE LOCAL DE TRAVAIL :

DESCRIPTION : - CAS-N° : - TYPE : - VALEUR :

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DU PERSONNEL :

MESURE D'HYGIÈNE ET DE PROTECTION : AUCUNE-

PROTECTION À LA RESPIRATION : AUCUNE DEMANDÉE

PROTECTION DES MAINS : COMME NORMALEMENT LORSQU'ON TRAVAILLE DES POLYMÈRES FONDUS

PROTECTION DES YEUX : LUNETTE DE SÉCURITÉ COMME NORMALEMENT LORSQU'ON TRAVAILLE DES
POLYMÈRES FONDUS

PROTECTION DU CORPS : AUCUNE DEMANDÉE

PRODUIT	TECHNIPURGE MHT
RÉFÉRENCE	NOVA20

9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

PRÉSENTATION	GRANULÉS
COULEUR	MÉLANGE DE GRANULÉS BLANC ET GRIS AVEC PARTICULES JAUNES
ODEUR	SANS ODEUR
PH :	NE S'APPLIQUE PAS
POINT D'ÉBULLITION	130°C
POINT ÉCLAIR :	NE S'APPLIQUE PAS
TEMPÉRATURE D'INFLAMMABILITÉ	> 340°C
AUTO-INFLAMABILITÉ :	AUCUNE
DANGER D'EXPLOSION :	NE S'APPLIQUE PAS
COMPORTEMENT AU FEU :	BRÛLERA COMME UN THERMOPLASTIQUE
MASSE VOLUMIQUE :	619 GR/DM³
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

PRODUIT À ÉLOIGNER :	AUCUN
SUBSTANCE DANGEREUSE PRODUITE PAR DÉCOMPOSITION : AUCUNE	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA TOXICITÉ : NON TOXIQUE

PREMIERS EFFETS IRRITANTS SUR LA PEAU :	AUCUN (SOUS LA FORME DE GRANULÉ)
- SUR LES YEUX :	AUCUN (SOUS LA FORME DE GRANULÉ)
- PAR INHALATION :	AUCUN (SOUS LA FORME DE GRANULÉ)
- INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :	DANS SON ÉTAT FONDU, VOIR PARAGRAPHE 8)

12. INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGUES

LES COMPOSANTS AVEC LESQUELS TECHNIPURGE EST FORMÉ ONT TOUS LA QUALIFICATION GRAS DE LA FDA (RECONNU GÉNÉRALEMENT COMME SANS DANGER)

FICHE DE SECURITE

PRODUIT	TECHNIPURGE MHT
RÉFÉRENCE	NOVA20

13. CONSEIL POUR MISE AU REBUS :

PRODUIT : PRENDRE LA RÉGLEMENTATION DES AUTORITÉS LOCALES, ENSEVELIR OU
INCINÉRER AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS

EMBALLAGES SALES : IDEM

14. INFORMATION SUR TRANSPORT :

TRANSPORT TERRESTRE : (SELON ADR/RID ET GGVS/GGVE) :

MARQUAGE : PRODUIT NON TOXIQUE

15. RÉGLEMENTATIONS :

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST CONÇUE POUR ÊTRE CONFORME À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 91/155 / CEE, À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 93/112 / CE ET À TOUTES LES MODIFICATIONS JUSQU'À LA DIRECTIVE CE / 1907/2006.

CE PRODUIT N'EST PAS CONSIDÉRÉ DANGEREUX

MARQUAGE SELON LA RÉGLEMENTATION CE : AUCUN

MARQUAGES SPÉCIAUX : AUCUN

16. AUTRES INFORMATIONS :

LES INFORMATIONS CI-DESSUS INDIQUÉES CONCERNENT LA MATIÈRE SPÉCIFIQUE DESIGNÉE.

NOUS PENSONS QUE CETTE INFORMATION EST PRÉCISE ET REPRÉSENTE LE MEILLEUR DE SA CONNAISSANCE. CEPENDANT, ELLE NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES INDIQUÉES ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ RESULTANT DE L'USAGE. NOUS INFORMONS QUE LES PERSONNES RECEVANT CETTE INFORMATION DOIVENT DÉTERMINER ELLES MÊMES SI L'USAGE AUQUEL ELLES DESTINENT LE PRODUIT CONVIENT À LEUR APPLICATION SPÉCIFIQUE.

FIN DE LA FICHE DE SÉCURITÉ